



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 155 de l'ordre du jour

**Financement de l'Administration transitoire
des Nations Unies pour la Slavonie orientale,
la Baranja et le Srem occidental
et du Groupe d'appui de la police civile**

Rapport final sur l'exécution du budget de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document contient le rapport final sur l'exécution du budget de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et du Groupe d'appui de la police civile.

Il indique les montants dus aux gouvernements fournissant des contingents, les dépenses, la situation de trésorerie et les quotes-parts non payées.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général.....	1	3
II. Introduction.....	2-6	3
III. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale.....		4
IV. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents.....	7-8	5
V. Matériel appartenant aux contingents.....	9-10	5
VI. Rapport sur l'exécution du budget.....	11-15	5
VII. Utilisation du solde inutilisé.....	16	7

I. Aperçu général

Tableau 1
Aperçu général de l'exécution du budget
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses indiquées dans les rapports sur l'exécution des budgets</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Écart</i>
Total brut	467 310,1	435 240 800	(32 069,3)
Recettes provenant des contributions du personnel	(12 602,5)	(11 248,5)	1 354,0
Total net	454 707,6	423 992 300	(30 715,3)

1. Pour les raisons données dans les paragraphes 11 à 16 ci-dessous, la décision à prendre par l'Assemblée générale concernant le Groupe d'appui de la police civile de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) est la suivante : **les États Membres devraient renoncer à leur part respective du solde de trésorerie de 35 799 000 dollars, qui serait affecté au financement des stocks de déploiement stratégique.**

II. Introduction

Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental

2. L'Accord fondamental concernant la région de la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (A/50/757-S/1995/951, annexe) a été signé le 12 novembre 1995. Il prévoit l'intégration pacifique de la région dite « secteur est » dans la Croatie. En vertu de cet accord, le Conseil de sécurité a été prié de mettre en place une administration transitoire chargée de gouverner la région pendant la période de transition de 12 mois. En outre, il a autorisé une force internationale à maintenir la paix et la sécurité pendant la période de transition et à faciliter de toute autre manière l'application de l'Accord.

3. L'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental a été créée par la suite par la résolution 1037 (1996) du Conseil de sécurité en date du 15 janvier 1996 pour une période de 12 mois. Son mandat a été prorogé jusqu'au 15 janvier 1998 par des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité.

Groupe d'appui de la police civile

4. Par sa résolution 1145 (1997) du 19 décembre 1997, le Conseil de sécurité a créé le Groupe d'appui de la police civile pour une seule période de neuf mois se terminant le 15 octobre 1998, et l'a chargé de continuer de surveiller le comportement de la police croate dans la région du Danube, notamment en ce qui concerne le retour des personnes déplacées, et de donner une formation rapide sur le tas à la police locale pour améliorer ses compétences professionnelles. Par la même

résolution, le Conseil a décidé que le Groupe d'appui assumerait la responsabilité des membres du personnel de l'ATNUSO ainsi que celle des biens de l'Organisation des Nations Unies qui lui seraient nécessaires pour exécuter son mandat.

5. Au paragraphe 9 de sa résolution 52/244 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a décidé d'utiliser pour le Groupe d'appui de la police civile le Compte spécial de l'ATNUSO créé en application de sa résolution 50/242 du 7 juin 1996.

Liquidation

6. Sur le terrain, les activités de liquidation, notamment la cession des actifs, ont eu lieu du 16 janvier au 30 novembre 1998. Les dernières opérations relatives à la liquidation ont été effectuées au Siège du 1er décembre 1998 au 28 février 1999. Le rapport sur la liquidation finale des avoirs de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile figure dans le document A/53/838 et Corr.1.

III. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

Tableau 2

Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement/organisation</i>	<i>Contributions</i>	<i>Valeur</i>
Belgique	1 avion	297 500
	2 personnes détachées à titre gracieux	122 400
France	1 personne détachée à titre gracieux	61 200
Suède	1 personne détachée à titre gracieux	61 200
États-Unis d'Amérique	4 personnes détachées à titre gracieux	244 800

Tableau 3

Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Versements reçus</i>	<i>Dépenses</i>
Fonds d'affectation pour le programme d'assistance à la police en Slavonie orientale 25 mars 1996 au 30 novembre 1998	–	–
Fonds d'affectation spéciale pour les mesures de confiance en Slavonie orientale 10 juin 1996 au 30 novembre 1998	627 480	536 331
Fonds d'affectation spéciale pour la revitalisation économique et le rétablissement de services essentiels en Slavonie orientale 1er août 1996 au 30 novembre 1998	3 987 862	3 810 130
Total	4 615 342	4 346 461

IV. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

Gouvernements fournissant des contingents

7. Les Gouvernements de l'Argentine, de la Belgique, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, de la Jordanie, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République tchèque, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Slovaquie et de l'Ukraine ont fourni des contingents à l'ATNUSO.

État des remboursements

8. Les dépenses relatives aux contingents ont été remboursées dans leur intégralité.

V. Matériel appartenant aux contingents

Méthode de remboursement

9. Au paragraphe 4 de la section 1 de sa résolution 51/218 E du 17 juin 1997, l'Assemblée générale a réaffirmé que, pour les missions lancées avant le 1er juillet 1996, les pays avaient la possibilité de choisir entre la nouvelle et l'ancienne méthode de remboursement. Les pays qui ont fourni à l'ATNUSO du matériel appartenant aux contingents ont choisi la nouvelle méthode de remboursement.

État des remboursements

10. Les redevances d'utilisation du matériel appartenant aux contingents et les dépenses au titre du soutien autonome ont été remboursées dans leur intégralité. Toutefois, un montant de 5,4 millions de dollars a été retenu dans le Compte spécial de l'ATNUSO et du Groupe d'appui (800 000 dollars au titre des comptes créditeurs et 4,6 millions de dollars à celui des engagements non réglés) pour le règlement des encours de créances correspondant à des pertes de matériel appartenant aux contingents.

VI. Rapport sur l'exécution du budget

11. L'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant total de 517 546 360 dollars en chiffres bruts (montant net : 501 478 560 dollars) pour le fonctionnement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et le Groupe d'appui de la police civile.

12. Les rapports sur l'exécution du budget datés des 21 février 1997 (A/52/520/Add.2), 15 décembre 1997 (A/52/722), 11 décembre 1998 (A/53/742) et 17 janvier 2000 (A/54/713) ont établi le montant total des dépenses à 467 310 100 dollars en chiffres bruts (montant net : 454 707 600 dollars) compte non tenu des contributions volontaires en nature budgétisées s'élevant à 297 500 dollars, soit un solde inutilisé de 50 236 260 dollars en chiffres bruts (montant net : 46 770 960 dollars). L'Assemblée générale a pris des décisions concernant l'affectation de tous les soldes inutilisés indiqués dans les rapports.

13. Un solde inutilisé supplémentaire de 32 069 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 30 715 300 dollars) a été obtenu par suite de la déduction d'un montant de 33 464 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 32 110 300 dollars) représentant une annulation d'engagements (27 202 000 dollars) et la différence entre le montant des dépenses comptabilisé dans le rapport d'exécution du budget et celui du Compte spécial de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile pour la période terminée le 30 juin 1996 (montant brut : 6 262 300 dollars, montant net : 4 908 300 dollars), compensée en partie par une augmentation des crédits demandés de 1 395 000 dollars imputable à des ajustements relatifs à des exercices antérieurs.

14. Ainsi qu'il ressort du tableau 4 ci-dessous, au 31 décembre 2001, le solde non utilisé des crédits ouverts s'élève à 32 069 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 30 715 300 dollars).

Tableau 4

État récapitulatif des ressources au 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
1. Crédits ouverts	517 546 360	501 478 560
2. Dépenses	435 240 800	423 992 300
Montant total, 1 moins 2	82 305 560	77 486 260
3. Sommes portées au crédit des États Membres	50 236 260	46 770 960
4. Solde des crédits ouverts	32 069 300	30 715 300

15. Les informations relatives à la situation de trésorerie, à l'état des contributions mises en recouvrement et aux recettes accessoires de l'ATNUSO et du Groupe d'appui à la police civile au 31 décembre 2001 sont données dans les tableaux 5, 6 et 7 ci-après.

Tableau 5

Situation financière au 31 décembre 2001

(En dollars des États-unis)

1. Solde de trésorerie	42 446 000
2. Besoins de liquidités	
Engagements non réglés	5 322 000
Comptes créditeurs	1 274 000
Autres dettes	51 000
Total partiel	6 647 000
3. Solde	35 799 000

Tableau 6
État des contributions mises en recouvrement au 31 décembre 2001
 (En dollars des États-unis)

Contributions mises en recouvrement	25 449 398
-----------------------------------------------	------------

Tableau 7
Recettes accessoires au 31 décembre 2001
 (En dollars des États-unis)

Intérêts créditeurs	25 663 000
Recettes diverses ^a	4 151 000

^a Y compris un montant de 954 419 dollars représentant la vente des actifs de l'ATNUSO aux contingents de la Force de stabilisation dans le cadre d'une opération de compensation.

VII. Utilisation du solde inutilisé

16. Au paragraphe 124 de son rapport du 1er juin 2001 sur la mise en oeuvre des recommandations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et du Groupe des études sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/977), le Secrétaire général a proposé de procéder à un investissement de départ modeste pour la constitution d'une réserve stratégique à Brindisi en vue du déploiement d'une opération de maintien de la paix en 30 à 90 jours. On met la dernière main au rapport contenant le budget relatif aux stocks stratégiques, estimé à 179,7 millions de dollars. L'examen des soldes disponibles dans les comptes de plusieurs missions dont le mandat est terminé et dont les rapports finals d'exécution du budget sont soumis à l'Assemblée générale à sa présente session a conduit à proposer de les verser au compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour financer dans une très large mesure les coûts des stocks stratégiques plutôt que de les inscrire au crédit des États Membres. En ce qui concerne l'ATNUSO et le Groupe d'appui de la police civile, il est proposé de verser le solde de trésorerie de 35 799 000 dollars du Compte spécial de la mission, qui apparaît au tableau 4 au compte de la base de soutien logistique des Nations Unies.